

COMMUNIQUE DE PRESSE**BNP Paribas Asset Management liste sa première gamme d'ETF¹ actifs en quête d'alpha**

BNP Paribas Asset Management (« BNPP AM ») a listé aujourd'hui sa nouvelle gamme d'ETF actifs avec une suite de stratégies actions et obligataires. La gamme BNP Paribas Easy Alpha Enhanced ETF intègre une approche quantitative de la sélection des titres pour un positionnement risque-rendement optimal. Quatre ETF sont aujourd'hui cotés sur Euronext Paris (trois actions et un obligataire) tandis que l'intégralité de la gamme sera prochainement disponible sur Deutsche Börse Xetra (*détails ci-dessous*).

Caractéristiques clés :

- Une gamme d'**ETF actifs** visant à surperformer leur indice de référence après frais ;
- Différentes briques **d'allocation stratégique** sur les marchés des actions et des obligations d'entreprises ;
- Des ETF qui s'appuient sur **les track records** des stratégies multifactorielles de BNPP AM ;
- Un positionnement actif à faible TE² visant des **rendements ajustés aux risques élevés**.

Les ETF BNP Paribas Easy Alpha Enhanced offrent une exposition complète aux principaux marchés actions et obligations d'entreprises dans plusieurs régions (États-Unis, Europe, Monde). Ces fonds s'appuient sur l'approche quantitative de BNPP AM, intégrant des facteurs tels que les valorisations, la qualité, le momentum et le faible risque. Les fonds sont classés article 8 selon le règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation).

« Aujourd'hui, nous lançons une nouvelle gamme conçue pour offrir des solutions d'investissements ciblées, en s'appuyant sur l'expertise de nos équipes quantitatives spécialisées. L'*enhanced Indexing* vise à offrir aux investisseurs des produits affichant un *tracking error* nettement inférieur par rapport aux stratégies actives traditionnelles. Pour les investisseurs, il offre la possibilité d'obtenir des rendements nets excédentaires positifs avec un faible risque », explique **Sabrina Principi, Responsable du développement commercial des solutions ETF et indicielles chez BNPP AM**. « Cette nouvelle gamme témoigne de notre ambition d'élargir notre offre pour continuer à répondre aux besoins changeants de nos clients. »

« L'alpha ne se cherche pas, il se construit. Notre plateforme ETF s'appuie sur l'expertise quantitative et la technologie pour offrir aux investisseurs des solutions innovantes adaptées à leurs besoins en constante évolution », a déclaré **Olivier Laplénie, Responsable de la gestion quantitative chez BNP Paribas Asset Management**. Nous considérons que l'investissement multi-facteur est une stratégie efficace pour générer de l'alpha avec de faibles tracking error, ce qui le rend particulièrement bien adapté aux solutions améliorées qui cherchent à optimiser les rendements par unité de risque. Il peut séduire à la fois les investisseurs passifs qui cherchent à ajouter de l'alpha et les investisseurs actifs qui recherchent des produits à risque contrôlé. »

¹ ETF : Fonds négocié en bourse

² TE – Tracking Error

BNPP AM gère près de 60 milliards d'euros d'actifs d'ETF et de fonds indiciels, y compris des produits thématiques et durables, les fonds quant/multifactoriels représentant 12 milliards d'euros d'actifs sous gestion. 90 % de la gamme d'ETF de BNPP AM est classée article 8 ou 9 du SFDR, et plus de 70 % de la gamme bénéficie d'un label européen de durabilité (ISR, TSI, FNG ou Autriche).

Equities				Corporate bonds			
	 World	 US	 Europe	 € Corp Inv. Grade	 US Corp Inv. Grade	 Global High Yield	
Benchmark	MSCI World	S&P 500	MSCI Europe	Bloomberg Euro Corporate	Bloomberg US Corporate	BBG Global HY Corp ex Fin ex EM 1-10Y 2% Issuer Cap	
Domiciliation	Ireland	Ireland	Luxembourg	Luxembourg	Luxembourg	Luxembourg	
SFDR	Art. 8	Art. 8	Art. 8	Art. 8	Art. 8	Art. 8	
AMF	Cat. 2	Cat. 2	Cat. 2	Cat. 1	Cat. 1	Cat. 1	
Alpha target (gross of fees)	0.75%	0.60%	0.75%	0.25% - 0.5%	0.25% - 0.5%	0.5%	
Tracking error	1% - 2%	1% - 2%	1% - 2%	0.5% - 1%	0.5% - 1%	0.5% - 1.5%	
OCR (ETF share)*	13 bps	10 bps	13 bps	10 bps	10 bps	18 bps	

-FIN-

Contact presse

BNP Paribas Asset Management

Jana CHEHADEE

+ 33 6 45 11 76 20

Jana.chehadee@bnpparibas.com

À propos de BNP Paribas Asset Management

BNP Paribas Asset Management (“BNPP AM”) est un métier de gestion d’actifs de BNP Paribas, un groupe bancaire de premier plan en Europe et de portée internationale¹. La priorité de BNPP AM est de délivrer sur le long terme des rendements durables à ses clients, en s’appuyant sur une approche d’investissement intégrant la durabilité. BNPP AM concentre son développement sur cinq expertises clés - les stratégies actives à forte conviction, les marchés émergents, les actifs privés, les investissements systématiques, quantitatifs & indiciels, et les solutions de liquidité - avec des processus d’investissement intégrant une recherche quantitative, fondamentale et ESG. Ces expertises peuvent être combinées au sein de solutions multi-actifs afin de répondre aux besoins de nos clients.

BNPP AM place la durabilité au cœur de sa stratégie et de sa philosophie d'investissement. Positionné parmi les leaders en investissement thématique en Europe², BNPP AM entend contribuer à une transition Énergétique réussie, des Écosystèmes sains et une plus grande Égalité sociale (les « 3E »). BNPP AM gère actuellement 612 milliards d'euros d'actifs (encours sous gestion et conseillés de 723 milliards d'euros), bénéficie de l'expertise de plus de 500 professionnels de l'investissement et de près de 400 collaborateurs dédiés à la relation clients, et s'adresse aux particuliers, aux entreprises et aux institutions dans 64 pays.

Chiffres : BNPP AM, au 30 juin 2025

¹ Avec la combinaison de BNP Paribas Asset Management, BNP Paribas Real Estate Investment Management et AXA Investment Managers (AXA IM), BNP Paribas créera une plateforme mondiale inégalée pour l'épargne et l'investissement à long terme. La clôture juridique de l'acquisition d'AXA IM du 1^{er} juillet par BNP Paribas Cardif, la filiale assurance de BNP Paribas, marque le début d'une transition coordonnée entre nos organisations, avec le projet de fusionner progressivement les entités juridiques, sous réserve de l'avis des instances représentatives du personnel concernées et de l'approbation des régulateurs. Tout au long de cette période de transition, chaque entité opérera de manière indépendante.

² Source : 2^{ème} en Europe sur les stratégies thématiques durables, selon une analyse réalisée par BNP Paribas Asset Management sur la base des données Morningstar au 31/12/24.

Pour plus d'information, rendez-vous sur bnpparibas-am.com, ou suivez-nous sur

VIEWPOINT



Risques de placement

Les investissements dans ce fonds sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent aussi bien baisser qu'augmenter et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas leur mise initiale, le fonds décrit étant à risque de perte en capital.

Pour une description complète et une définition des risques, veuillez consulter le prospectus et le DICI les plus récents. Les investisseurs qui envisagent de souscrire à un fonds doivent lire attentivement le prospectus et le DICI les plus récents, qui peuvent être téléchargés gratuitement sur <https://www.easy.bnpparibas.lu>.

Risque de taux d'intérêt

La valeur d'un placement peut être affectée par les fluctuations des taux d'intérêt. Les taux d'intérêt peuvent être influencés par divers éléments ou événements, tels que la politique monétaire, le taux d'actualisation, l'inflation, etc.

Risque de crédit

Il s'agit du risque qui peut découler de la dégradation de la note d'un émetteur obligataire auquel les compartiments sont exposés, ce qui peut donc entraîner une baisse de la valeur des investissements. Les compartiments investissant dans des obligations à haut rendement

présentent un risque plus élevé que la moyenne en raison de la plus grande fluctuation de leur devise ou de la qualité de l'émetteur.

Risque de contrepartie

Ce risque porte sur la qualité de la contrepartie avec laquelle la société de gestion fait affaire, notamment pour le règlement/livraison d'instruments financiers ou la conclusion de contrats financiers à terme. Le risque reflète la capacité de la contrepartie à honorer ses engagements (paiement, livraison, remboursement, etc.).

Risque de liquidité

Il existe un risque que les investissements réalisés dans les compartiments deviennent illiquides en raison d'un marché trop restreint (souvent traduit par un écart acheteur-vendeur très large ou par des mouvements de prix importants), ou si leur notation baisse ou si leur situation économique se détériore.

Risque lié aux produits dérivés

L'utilisation de produits dérivés par les fonds comporte divers risques. Ces risques sont (sans limitation) le manque de liquidité du marché secondaire dans les circonstances, les risques de valorisation, le manque de normalisation et de réglementation, le risque d'effet de levier, le risque de contrepartie.

Risque lié aux marchés actions

Les risques associés aux investissements en actions (et instruments similaires) comprennent des fluctuations importantes des prix, des informations négatives sur l'émetteur ou le marché et la subordination des actions d'une entreprise à ses obligations. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent aussi bien baisser qu'augmenter et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas leur mise initiale.

Risque environnemental, social et de gouvernance (ESG)

L'absence de définitions et d'étiquettes communes ou harmonisées intégrant les critères ESG et de durabilité au niveau de l'UE peut entraîner des approches différentes de la part des gestionnaires lors de la définition des objectifs ESG. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité, dans la mesure où la sélection et les pondérations appliquées à certains investissements peuvent être basées sur des mesures qui peuvent porter le même nom, mais avoir des significations sous-jacentes différentes. Lors de l'évaluation d'un titre sur la base des critères ESG et de durabilité, le Gestionnaire d'investissement peut également utiliser des sources de données fournies par des fournisseurs de recherche ESG externes. Compte tenu de la nature évolutive de l'ESG, ces sources de données peuvent pour l'instant être incomplètes, inexactes ou indisponibles. L'application de normes de conduite responsable des entreprises dans le processus d'investissement peut entraîner l'exclusion des titres de certains émetteurs. Par conséquent, la performance du Compartiment peut parfois être meilleure ou inférieure à celle des investissements collectifs ayant une stratégie similaire.

Disclaimer

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.

Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.

Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds » : www.bnpparibas-am.com.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est

susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe peut décider de cesser la commercialisation des organismes de placement collectif/instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.

« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability